

PRÉ-INSCRIPTION EN CRÈCHE

A partir du 6^e mois de grossesse

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et chaque jeudi de 8h30 à 19h30

Merci de vous présenter, au minimum, 30 mn avant la fermeture du service

Merci de vous munir de toutes les PHOTOCOPIES des documents suivants :

ETAT CIVIL :

- Copies des pièces d'identité du ou des responsable(s) et l'original du responsable présent
- Un certificat médical mentionnant la date prévue de l'accouchement ou l'acte de naissance de l'enfant si celui-ci est déjà né (aucune échographie ne sera acceptée).
- Livret de famille (pages des parents et des enfants) ou à défaut l'acte de mariage accompagné des actes de naissance des enfants nés, l'attestation de PACS, jugement de divorce ou justificatif s'il y a une procédure de séparation en cours

JUSTIFICATIF DE DOMICILE:

EN FONCTION DE LA SITUATION :

1. Pour les Locataires :

- Quittance de loyer / facture de consommation (de moins 3 mois) ou échéancier d'un fournisseur d'énergie.

2. Pour les Propriétaires :

Facture de consommation (de moins de 3 mois) ou échéancier d'un fournisseur d'énergie.

3. Pour les personnes en centre d'hébergement ou à l'hôtel :

- Attestation du centre d'hébergement ou de l'hôtel mentionnant depuis... à ce jour... et la dernière quittance de l'établissement

4. Pour les personnes ayant emménagé récemment :

- Contrat de location d'un bailleur signé par les 2 parties ou titre de propriété (SIGNÉ)
- Facture de souscription d'un fournisseur d'énergie ou attestation d'assurance en tant que locataire ou propriétaire occupant.

NB : aucune attestation déclarative d'un fournisseur d'énergie ne sera acceptée.

*Possibilité d'ouvrir un dossier avec la Promesse de Vente ou une Attestation du bailleur (voir ci-dessus)
(précisant la date d'entrée dans les lieux)*

5. Pour les personnes hébergées :

- Attestation de paiement CAF à votre nom et à l'adresse de l'hébergeant, les enfants à charge
- Déclaration sur l'honneur de l'hébergeant, datée de moins d'1 mois précisant les coordonnées des personnes hébergées (parents et enfants) + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatif d'adresse de l'hébergeant de -3 mois (voir liste ci-dessus).

JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES ET D'ACTIVITÉ :

Pour toute demande :

Attestation de paiement CAF, pour chacun des parents ou responsables de l'enfant

Pour les salariés :

- Dernier bulletin de salaire de moins de 3 mois

Pour les professions libérales ou indépendantes :

- Tout document justifiant votre activité professionnelle (facture émise par l'entreprise...) de -3mois
- Extrait Kbis, URSSAF, INSEE, AGESSA, Maison des Artistes ou attestation de création d'entreprise ou carte professionnelle de - 3 mois
- Le dernier avis d'imposition sur le revenu

Autres situations :

- attestation de formation, de congé parental ou de paiement de pôle emploi ASS/ARE